BRINDAS

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion publique qui se tiendra :

Le lundi 7 juillet à 19h00
Salle du conseil
Place de Verdun

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du 19/05/2025

Présentation du rapport d'activités 2024 de la médiathèque

D.2025.34 : Approbation des tarifs scolaires et périscolaires pour l'année scolaire 2025-2026

D.2025.35 : Admission en non-valeur de produits irrécouvrables

D.2025.36 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Amitié Brindas-Chignolo Po

D.2025.37 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association sportive de Brindas (ASB)

D.2025.38 : Approbation du montant du versement 2025 pour le financement d'un emploi administratif au sein de l'association USOL

D.2025.39 : Autorisation donnée au maire de solliciter une subvention auprès du Département du Rhône pour des équipements sportifs de la salle de gymnastique

D.2025.40 : Autorisation donnée au maire de signer la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la CCVL et les Communes de Brindas, Grézieu-la-Varenne, Messimy, Pollionnay, Thurins, Vaugneray et Yzeron

D.2025.41 : Approbation d'un accord local pour la composition du conseil communautaire de la CCVL à compter du prochain mandat de 2026

D.2025.42 : Approbation de la modification des statuts de la CCVL concernant la rubrique "Patrimoine" suite à la restitution du local de l'OTVL à la commune d'Yzeron

D.2025.43 : Approbation de la convention de prêt à usage avec l'association "Les jardins du Lyonnais et de la Xavière"

BRINDAS

D.2025.44 : Approbation de la convention cadre pour l'enlèvement des graffitis sur le domaine privé bordant le domaine public

D.2025.45 : Modification n°4 du PLU : décision du Conseil municipal de ne pas réaliser une évaluation environnementale compte tenu de l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE)

D.2025.46 : Révision du plan local d'urbanisme (PLU) : bilan de la concertation et arrêt du projet

D.2025.47 : Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activités

D.2025.48 : Autorisation de recours aux contrats d'apprentissage pour l'année scolaire 2025/2026

Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2121-22 du CGCT

Questions diverses

À Brindas, le 01 juillet 2025

Le Maire,
Frédéric JEAN

MAIRIE DE BRINDAS
Rhône